

Buzoku Auzeville Judo
Mairie d'Auzeville Tolosane
8 allée de la Durante
31320 Auzeville Tolosane



Le 16 septembre 2020, à Auzeville-Tolosane

Objet : Protocole sanitaire Judo pour la saison 2020-2021

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au Corona Virus, le Buzoku Auzeville Judo a défini un protocole permettant la reprise des entrainements sur la commune d'Auzeville Tolosane à partir du mercredi 16/09/2020.

Ce protocole est en conformité avec le protocole sanitaire de la FFJDA et il prend en compte les spécificités de la pratique du Judo dans les Dojo de la commune d'Auzeville Tolosane. Après validation par la Mairie d'Auzeville Tolosane, il a donné lieu à la signature d'un avenant sanitaire à la convention de moyen pour la saison 2020-2021.

Ce protocole sanitaire vous a été envoyé par email ou remis en copie papier lors des pré-inscriptions et, afin de pouvoir accepter votre inscription au club, nous vous demandons donc de vous engager à le respecter.

Madame / Monsieur

responsable légal du judoka

certifie avoir pris connaissance du protocole sanitaire du club et m'engage à le respecter.

« Lu et accepté » le

signature